



EN ÉVIDENCE

TROIS
QUESTIONS ÀSOPHIE
DUBUISSON-
QUELLIER,
SOCIOLOGUEL'IMPOT
NOUS REND-IL
MEILLEURS ?

Le « gouvernement des conduites » par la fiscalité fait le pari qu'une augmentation ciblée des taxes incitera le contribuable à modifier son comportement, dans son intérêt ou dans celui du bien commun. Pourquoi ce qui a fini par être accepté pour l'alcool et le tabac se heurte-t-il aujourd'hui à la fronde des « gilets jaunes » quand il s'agit de décourager l'usage du diesel ?

Le gouvernement des conduites par l'incitation économique repose sur l'idée que les pratiques sociales des individus sont des choix, que l'on va orienter en augmentant leur coût (alcool, tabac, sodas) ou en le diminuant (allocations familiales). Or, les pratiques sociales ne sont pas seulement des choix. Ce que manifeste la population des « gilets jaunes », c'est qu'ils n'ont le choix ni de rouler moins ni de changer de carburant, encore moins de changer de véhicule. La dépendance à l'automobile d'une partie de la population a été construite par toute une série de décisions collectives, qui vont de l'aménagement du territoire aux investissements pour les transports publics en passant par le prix du foncier... Rabattre les solutions sur des choix individuels, c'est une façon pour les pouvoirs publics et économiques de surresponsabiliser les individus sans endosser la responsabilité de la situation ni celle des actions qu'elle impose.

Pour en revenir aux taxes sur l'alcool ou le tabac, qui ont des effets importants sur la santé publique, il faut d'ailleurs rappeler que l'utilisation de cet outil incitatif est longtemps restée impossible, car les lobbys faisaient valoir l'existence d'intérêts économiques. Le débat est le même dans le cas de l'environnement : tant qu'on opposera les intérêts privés et ceux du bien public, il sera compliqué d'avancer.



2.

La lutte contre le réchauffement climatique appelle une action collective, mais il en va de la responsabilité de chacun d'y participer. Dès lors, n'est-il pas judicieux de moraliser les comportements par une fiscalité incitative ?

Au XIX^e siècle, sous l'influence des Lumières, on considérait que l'impôt pouvait servir d'instrument de correction des mœurs, participant ainsi à la moralisation de la société. Aujourd'hui, les incitations par la fiscalité s'inscrivent moins dans des projets moraux : nous vivons dans des sociétés où l'on considère que chacun doit être libre de ses choix. Il ne s'agit plus de contraindre, mais de laisser les acteurs calculer les avantages qu'ils peuvent tirer de leurs décisions individuelles. L'incitation économique fonctionne ainsi comme une carotte et fait l'hypothèse d'une égale distribution sociale de la capacité de choix. Or, on sait très bien qu'en pesant davantage sur les ménages les plus pauvres, ces taxes renforcent les inégalités. Le coût de la transition énergétique ne saurait être supporté par les individus, et encore moins par ceux qui sont déjà les plus fragiles : il doit être porté par l'action publique et financé par les acteurs économiques, car il en va aussi de leur intérêt.



3.

Dans « Le Biais comportementaliste », vous portez une analyse critique sur le dernier avatar du gouvernement des conduites : les « nudges ». De quoi s'agit-il ?

« Nudge », cela signifie « pousser du coude ». Le nudge est un petit dispositif dont l'objet est d'orienter le comportement en gommant toute trace de contrainte : il ne s'agit plus ici d'influencer la décision des individus en jouant sur des critères économiques, mais de jouer à leur insu sur l'« architecture » même de leurs choix. Pour favoriser les « bons » comportements en matière de santé ou d'environnement, on disposera par exemple, dans une cantine scolaire, une assiette de haricots verts très en vue et les frites tout au fond. On réglera par défaut la fonction d'impression des ordinateurs sur le mode recto-verso. On équipera l'escalier qui longe un Escalator d'un dispositif qui permet de faire de la musique en montant les marches... Les nudges postulent que l'ensemble de notre vie est une succession de choix, ce qui laisse de côté toutes les dimensions collectives de notre quotidien et les choix de société qui leur sont assortis. Par ailleurs, en restant à des interventions de faible envergure, ils minimisent considérablement les enjeux. Mais surtout, ils escamotent totalement le débat démocratique autour des solutions qui doivent leur être apportées. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE VINCENT

SOPHIE DUBUISSON-QUELLIER

Directrice de recherche au CNRS, directrice adjointe du Centre de sociologie des organisations (CSO, Sciences Po). Elle a dirigé l'ouvrage Gouverner les conduites (Presses de Sciences Po, 2016) et corédigé Le Biais comportementaliste (Presses de Sciences Po, 128 p., 14 €), qui propose une analyse critique des savoirs et des applications des « nudges ».